



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

services de la Présidence

Question écrite n° 109232

Texte de la question

M. René Dosière demande à M. le Premier ministre les renseignements suivants concernant la présidence de la République : pour les membres du cabinet civil du Président de la République recrutés sous contrat (à l'exception des occasionnels recrutés pour les réceptions ainsi que des fonctions support), moyenne des trois rémunérations les plus élevées et moyenne des trois rémunérations les moins élevées, primes et indemnités comprises, à la date du 1er mai 2011, le calcul étant effectué en se basant sur une durée annuelle.

Texte de la réponse

La moyenne annuelle des trois rémunérations nettes les plus élevées des personnels recrutés sous contrat est de 191 178 euros par agent. La moyenne annuelle des trois rémunérations nettes les moins élevées est de 21 146 euros par agent.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109232

Rubrique : État

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 2011, page 5275

Réponse publiée le : 28 juin 2011, page 6855